



POUR INFORMATION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Etat d'avancement des travaux de mise au point d'une modalité nouvelle pour évaluer la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale

Introduction

1. A sa 301^e session (mars 2008), le Conseil d'administration a demandé au Bureau de procéder à l'essai sur le terrain d'une modalité nouvelle d'évaluation de la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les entreprises multinationales), et de faire rapport sur ses conclusions à la Sous-commission sur les entreprises multinationales, au plus tard en novembre 2009. Parallèlement, le Conseil d'administration a suspendu jusqu'à novembre 2009 sa décision de mener des enquêtes tous les quatre ans ¹.
2. Le résultat escompté des travaux de recherche est l'établissement d'un rapport qui servirait «de document d'orientation stratégique pour les activités du Bureau en matière de promotion et de mise en œuvre de la Déclaration sur les EMN» ². Il est prévu que ce rapport se base sur les résultats d'une analyse globale des tendances relatives aux différents domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales et sur une analyse approfondie dans un nombre de pays limité (travaux de recherche à l'échelle des pays), ainsi que sur un travail dans une branche d'activité mondialisée ³. Les travaux sont réalisés en étroite collaboration avec la structure extérieure de l'OIT, les gouvernements nationaux et les partenaires sociaux. Ainsi que cela a été proposé, le Bureau a recours à des spécialistes extérieurs, nationaux et internationaux, pour conduire ces travaux ⁴.

¹ Document GB.301/PV, paragr. 232.

² Document GB.301/MNE/4, paragr. 7 4).

³ *Ibid.*, paragr. 7; voir aussi document GB.303/MNE/1, paragr. 4.

⁴ Document GB.301/MNE/4, paragr. 7 3).

3. Pour mener à bien cette opération, le Bureau:

- étudie les possibilités de perfectionnement de la méthode qui sera appliquée aux modalités futures d'évaluation de la suite donnée à la Déclaration sur les entreprises multinationales par l'amélioration des questionnaires utilisés lors des enquêtes ⁵;
- fournit un appui technique aux équipes tripartites par pays qui participent aux travaux de recherche à l'échelle des pays;
- dirige les travaux menés dans des branches d'activités mondialisées;
- entreprend une analyse globale des tendances relatives aux domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales;
- prépare le rapport final qui fera la synthèse des résultats de l'évaluation globale et des travaux menés aux niveaux national et sectoriel. Sur la base de ce rapport, le Bureau préparera les recommandations concernant les modalités futures d'évaluation de la suite donnée à la Déclaration sur les entreprises multinationales.

Travaux réalisés à jour

4. Comme il a été signalé au Conseil d'administration en novembre 2008 ⁶, le Bureau a poursuivi ses activités liées aux études menées à l'échelle des pays en Argentine et au Ghana. A l'origine, il avait été proposé au Conseil d'administration de mener des travaux de recherche à l'échelle des pays dans trois régions et, dans chacune de ces régions, d'organiser des réunions de groupes de discussion dans trois pays ⁷. Le Bureau a par conséquent entrepris des consultations quant à la possibilité de conduire des études à l'échelle nationale dans d'autres pays. Cependant, en raison du caractère sensible de certaines des questions liées au sujet de l'étude, notamment dans le contexte de la crise financière et économique actuelle, la participation d'autres pays à ce stade des travaux paraît peu probable.
5. Les travaux de recherche concernant l'Argentine ont officiellement débuté lors de la session de novembre 2008 du Conseil d'administration par la mise en place d'un groupe de travail tripartite à cet effet. En présence de représentants de haut niveau des mandants de l'OIT, dont le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la réunion a approuvé la méthode de travail et s'est mise d'accord sur les secteurs économiques pouvant faire l'objet d'une analyse approfondie et dans lesquels des réunions de groupes de discussion auraient lieu (automobiles et pièces détachées, alimentation et commerce). La réunion s'est tenue en vidéoconférence entre Genève, Buenos Aires et Santiago afin que l'ensemble des membres du groupe de travail puissent y participer. Depuis lors, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en Argentine, réalisant des progrès rapides dans la mise en œuvre des travaux de recherche.

⁵ La version actuelle du questionnaire couvre tous les domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales. Différents éléments de ce questionnaire sont actuellement à l'essai dans le cadre de travaux de recherche menés aux niveaux national et sectoriel.

⁶ Document GB.303/MNE/1, paragr. 3-6.

⁷ Document GB.301/MNE/4.

6. Au Ghana, l'ensemble des mandants et des bureaux extérieurs de l'OIT concernés ont apporté leur appui aux travaux de recherche. Tout comme en Argentine, le but des travaux menés au Ghana n'est pas seulement de tester la nouvelle méthode d'évaluation, mais aussi de veiller à ce que l'étude contribue au dialogue engagé entre les mandants au sujet du rôle des entreprises multinationales dans le pays eu égard aux principaux domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales. Les travaux menés au Ghana se dérouleront comme suit:
- consultation des mandants de l'OIT en vue de sélectionner les secteurs économiques et les consultants et de définir le calendrier des travaux de recherche;
 - organisation d'une première réunion du groupe d'intérêts tripartite afin d'informer les partenaires locaux au sujet de la Déclaration sur les entreprises multinationales, d'engager une discussion sur le rôle des entreprises multinationales et de distribuer le questionnaire aux participants ainsi qu'à d'autres organisations intéressées;
 - sur la base de l'analyse des données disponibles, ainsi que des résultats du questionnaire, rédaction d'un projet de rapport sur le rôle des entreprises multinationales au Ghana eu égard aux principaux domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales;
 - organisation d'un atelier de validation permettant aux mandants de fournir un retour d'information sur le projet de rapport;
 - sur la base de ce retour d'information, rédaction d'un rapport national qui sera intégré au rapport mondial.
7. La première réunion du groupe de travail tripartite a eu lieu à Accra en décembre 2008, avec quelque 25 participants. Sous l'égide du ministère de la Main-d'œuvre, de la Jeunesse et de l'Emploi, la réunion s'est tenue en présence du vice-ministre et directeur principal du ministère de la Main-d'œuvre, de la Jeunesse et de l'Emploi, du secrétaire général de la Confédération des syndicats du Ghana et du secrétaire général par intérim de l'Association des employeurs du Ghana. D'autres participants représentaient diverses institutions gouvernementales, syndicats de branche et entreprises multinationales. Les discussions ont porté sur les domaines visés par la Déclaration sur les entreprises multinationales qui sont pertinents dans le cadre du développement social et économique du Ghana. La réunion a décidé qu'un plus grand nombre d'entreprises multinationales et de syndicats et associations de branche devaient participer à l'étude, et qu'une réunion de validation (au cours de laquelle le projet de rapport sera présenté aux mandants) se tiendrait en février 2009 en vue de produire le rapport national d'ici à avril 2009.
8. Comme il en a été fait rapport au Conseil d'administration en novembre 2008⁸, le Bureau mène actuellement une étude au niveau sectoriel. Le Bureau a choisi, en consultation avec les mandants, le secteur défini comme celui de «production de pétrole et de gaz, raffinage du pétrole». Compte tenu de la portée mondiale de l'exercice, et afin de comprendre l'impact des entreprises multinationales sur les chaînes d'approvisionnement, l'étude s'adressera non seulement aux mandants nationaux de l'OIT, mais aussi aux syndicats opérant à l'échelon sectoriel mondial ainsi qu'aux entreprises multinationales du secteur et à leurs fournisseurs. Les participants à la Réunion tripartite sur la promotion du dialogue social et de bonnes relations professionnelles dans le secteur du pétrole et du gaz depuis la prospection et la production jusqu'à la distribution, qui aura lieu en mai 2009, seront eux aussi consultés aux fins de cette étude.

⁸ Document GB.303/MNE/1, paragr. 3-6.

Préparation du rapport mondial

9. Le rapport mondial sera préparé par le Bureau pour la session de novembre 2009 du Conseil d'administration. Il reflétera les résultats de l'évaluation globale ainsi que ceux des études menées à l'échelle des pays et des secteurs. Le rapport devrait aider à la prise de décisions sur les modalités d'évaluation de la suite donnée à la Déclaration sur les entreprises multinationales⁹.
10. Le rapport mondial recommandera une méthode permettant d'identifier des résultats comparables dans le temps au moyen d'un questionnaire standard¹⁰. Ce questionnaire se basera sur l'expérience tirée de l'application des questionnaires actuels utilisés pour ces travaux de recherche. Le rapport mondial examinera également s'il est possible que des travaux de recherche à l'échelle nationale et sectorielle fassent partie intégrante de la méthode d'ensemble.

Genève, le 12 février 2009.

Document soumis pour information.

⁹ Document GB.301/PV, paragr. 232 c).

¹⁰ Le Conseil d'administration déterminera la durée du cycle de rapports. A ce jour, l'hypothèse est que la périodicité des cycles de rapports reste de quatre ans.